

ACTION URGENTE

HONDURAS. DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS DÉNONÇANT LA VIOLENTE RÉPRESSION SONT MENACÉS

Des organisations de défense des droits humains et des médias indépendants du Honduras surveillant et dénonçant la violente répression des manifestations organisées à la suite de l'élection présidentielle ont signalé plusieurs problèmes de sécurité, notamment des menaces contre leurs membres et des persécutions, ainsi que des descentes illégales et des dégradations de leurs locaux.

Des manifestants qui sont descendus dans la rue à travers le pays en raison du manque de transparence du processus de dépouillement et de décompte des voix pour l'élection présidentielle du 26 novembre ont été violemment réprimés par les forces de sécurité honduriennes. Des défenseurs et des organisations de défense des droits humains surveillent, recensent et dénoncent les atteintes aux droits humains commises dans le cadre de cette répression et du couvre-feu imposé le 1^{er} décembre.

Le Vaste mouvement pour la dignité et la justice (**MADJ**) a indiqué que les forces de sécurité ont effectué une descente au domicile de **Silvia Maribel Flores Chacón** et **Oscar Alexi Guillén Paz**, tous deux membres du MADJ, le 6 décembre, et aux locaux du MADJ dans le département d'Atlántida le 8 décembre, et ont demandé de voir le coordinateur général de l'organisation **Martín Fernández Guzman**. D'après des habitants, les forces de sécurité avaient déjà demandé où il était les jours précédents et des menaces contre lui et **Selvin Eduardo Merlo Linares**, un autre membre du MADJ, avaient été publiées sur les réseaux sociaux et formulées pendant les manifestations. Le MADJ avait déjà signalé que son siège à San Pedro Sula avait été encerclé par les forces de sécurité après une conférence de presse de l'organisation tenue pour dénoncer la répression des manifestations le 4 décembre. Le 6 décembre, le MADJ a fermé sa station de radio à San Juan Pueblo, **Radio Dignidad**, par mesure de précaution, quand la police militaire l'a encerclée et que deux hélicoptères ont été repérés la survolant.

L'organisation LGBT **Arcoiris** a dénoncé plusieurs tentatives d'effraction dans ses locaux de Tegucigalpa entre le 28 novembre et le 4 décembre par des inconnus qui ont laissé une menace de mort visant **Donny Reyes**, le directeur de l'organisation.

Ismael Moreno Coto, le directeur de la station de radio indépendante **Radio Progreso**, a déclaré à Amnesty International que la diffusion de leur émission à Tegucigalpa a été interrompue à partir du 9 décembre au soir. Une enquête préliminaire menée le 11 décembre a déterminé que l'antenne radio de Tegucigalpa avait été volontairement endommagée.

Le 12 décembre, des militaires ont arrêté, recensé et harcelé environ 30 membres du Conseil civique d'organisations populaires et indigènes du Honduras (**COPINH**) à Siguatepeque (département de Comayagua), dont sa coordinatrice générale **Bertha Zuniga**, dans le but de les empêcher de participer à une manifestation.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à diligenter sans délai une enquête exhaustive et impartiale sur les descentes illégales, les persécutions, les menaces et les dégradations signalées par des défenseurs et organisations de défense des droits humains, d'en rendre publiques les conclusions et de traduire les responsables présumés en justice ;
- engagez-les à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des défenseurs des droits humains menacés, dans le respect de leurs souhaits, et conformément à l'obligation de les protéger à laquelle elles sont tenues du fait des mesures conservatoires prononcées par la Commission interaméricaine des droits de l'homme ;
- demandez-leur de reconnaître publiquement le travail légitime des défenseurs des droits humains dans le pays.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 23 JANVIER 2018 À :

Procureur général
Oscar Fernando Chinchilla
Ministerio Público
Lomas del Guijarro Tegucigalpa, Honduras
Courriel : mprelacionespublicas@gmail.com
(copier wallekaz@gmail.com) **Formule d'appel : Estimado Señor Fiscal, / Monsieur le Procureur général,**

Ministre de la Sécurité
Julian Pacheco Tinoco
Secretaría de Estado en el Despacho de Seguridad
Aldea el Ocotol Antiguo Local de la Academia Nacional de Policía ANAPO
Tegucigalpa, Honduras
Courriel : oaseguridad@hotmail.com
sedsdespachohn@gmail.com
Formule d'appel : Estimado Secretario de Seguridad / Monsieur le Ministre,

Copies à :
Équipe Amérique centrale d'Amnesty International
Luz Saviñón 519, Col. Del Valle, Del. Benito Juárez, C. P. 03100 Ciudad de México, Mexique
Courriel : equipoca@amnesty.org

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation
Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

HONDURAS. DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS DÉNONÇANT LA VIOLENTE RÉPRESSION SONT MENACÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 26 novembre 2017, une élection présidentielle s'est tenue au Honduras. Dans la matinée du 27 novembre, le tribunal suprême électoral a publié une première estimation des résultats, fondée sur le dépouillement de 57 % des bulletins, qui donnait cinq points d'avance au candidat de l'opposition Salvador Nasralla sur le président sortant du Honduras, Juan Orlando Hernández. Les deux candidats se sont déclarés vainqueurs.

D'après le rapport préliminaire de la Mission d'observation électorale de l'Organisation des États américains (OEA) au Honduras, publié après le scrutin, « le système de publication des résultats, que le public peut consulter en ligne, n'a pas été mis à jour [à la suite de la première annonce du tribunal suprême électoral] le 27 novembre. Après examen, la Mission a observé que l'écart entre les candidats s'est réduit. » Dans l'après-midi du 29 novembre, le tribunal suprême électoral a publié des données officielles selon lesquelles le président actuel Juan Orlando Hernandez était en tête des résultats.

Cette annonce a provoqué de nombreuses manifestations de masse qui ont été violemment réprimées. Au moins 14 personnes auraient été tuées et des dizaines d'autres auraient été arrêtées ou blessées. Des organisations de défense des droits humains et des radios du Honduras ont surveillé et dénoncé le recours excessif à la force et les violations des droits humains commises au lendemain de l'élection présidentielle.

Le Honduras est l'un des pays les plus dangereux pour les défenseurs des droits humains, particulièrement ceux travaillant sur des affaires liées aux droits relatifs aux territoires, à la terre et à l'environnement.

En 2016, le MADJ a signalé plusieurs atteintes à la sécurité aux autorités, notamment des mesures de surveillance, des menaces et des actes de harcèlement ; le coordinateur général de l'organisation, Martín Fernández, y étant tout particulièrement exposé. Le MADJ fournit une assistance juridique dans le cadre de plusieurs graves affaires très médiatisées liées à des atteintes aux droits relatifs aux territoires, à la terre et à l'environnement au Honduras. En raison du caractère très médiatique de ces affaires et des risques qui y sont liés, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a prononcé des mesures conservatoires pour des membres du MADJ en 2013, dont Martín Fernández et Selvin Merlo.

Radio Progreso a couvert l'élection et la répression qui a suivi depuis son siège situé à El Progreso. Plusieurs membres de Radio Progreso bénéficient de mesures de protection accordées par la Commission interaméricaine des droits de l'homme en raison du harcèlement et des menaces dont ils ont été victimes après le coup d'État de 2009.

En 2016 et 2017, des membres du COPINH ont également signalé plusieurs problèmes de sécurité directement liés à la lutte de l'organisation pour les droits des communautés indigènes lencas, notamment leur droit de donner leur consentement préalable, libre et éclairé dans le cadre d'un projet de construction d'une centrale hydroélectrique qui pourrait les forcer à quitter leurs terres ancestrales. Plusieurs membres du COPINH bénéficient de mesures conservatoires prononcées par la Commission interaméricaine des droits de l'homme en raison de menaces, d'attaques et de harcèlement. Berta Cáceres, dirigeante et co-fondatrice du COPINH, a été abattue le 2 mars 2016. Des membres du COPINH ont participé à des manifestations dans plusieurs départements après l'élection présidentielle.

Donny Reyes, directeur de l'organisation Arcoiris, s'est aussi vu accorder des mesures conservatoires par la Commission interaméricaine des droits de l'homme en 2009.

Noms : Silvia Maribel Flores Chacón (f), Oscar Alexi Guillén Paz (h), Martín Fernández Guzman (h), Selvin Eduardo Merlo Linares (h), Ismael Moreno Coto (h), Donny Reyes (h), Berta Zuniga (f) et des membres du MADJ, de Radio Dignidad, de Radio Progreso, de la COPINH de l'association Arcoiris. Hommes et femmes